

44 bis, Avenue de l'Hôtel de Ville
66450 POLLESTRES

Téléphone : 04 68 68 76 67
@ : office@66041.notaires.fr



PIECES A FOURNIR EN CAS DE VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER EN COPROPRIETE

I/ LE VENDEUR

Concernant votre état civil

- Questionnaire d'état civil à demander à notre secrétariat
- Copie de votre carte nationale d'identité ou passeport (en cas de société merci de nous adresser le kbis et les statuts sociaux)
- Copie du contrat de mariage le cas échéant
- RIB avec signature au dos (pour versement du prix de vente)

Concernant le bien en vente

Document général à fournir systématiquement

- Titre de propriété complet (à défaut une attestation de vente indiquant le nom du notaire et la date de votre acte, permettant à notre secrétariat de faire la demande au confrère)
- Diagnostics techniques : il convient de contacter un diagnostiqueur → plomb, amiante, termites, électricité, gaz, diagnostic de performance énergétique, carrez (en cas de copropriété)
- Copie de votre dernière taxe foncière

Document spécifique à fournir selon les cas

En cas de location actuelle ou précédente

- Copie du bail locatif et dernière quittance de loyer
- Copie du congé délivré au locataire ou par le locataire si le bien a été loué et est désormais libre au jour de la vente

En présence d'un élément d'équipement

- En présence d'une cheminée → facture du dernier ramonage
- En présence d'une chaudière → attestation de contrôle et/ou carnet d'entretien

- En présence de panneaux solaires → facture de pose, dernière facture d'électricité

Si des travaux ont été réalisés récemment

- Si des travaux importants (exemple : électricité, plomberie, menuiseries, gros oeuvre, extensions...) ont été réalisés durant les 10 dernières années : copie des factures des entreprises ayant réalisées les travaux.

Si le bien est achevé depuis moins de 10 ans

- Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Déclaration d'achèvement des travaux
- Conformité des travaux au permis de construire ou attestation de non-conformité
- Toutes les factures de construction (gros oeuvre, charpente, menuiserie, électricité, plomberie, plâtrerie, carrelage, facade...)
- Si dommage ouvrage souscrite → nous la communiquer

Si vous laissez des meubles dans le bien

- Liste du mobilier article par article avec la valeur correspondante

Document spécifique à la copropriété

- Coordonnés du syndic de copropriété
- Si vous avez un espace en ligne merci de télécharger sur votre espace et nous envoyer
 - * La copie du règlement de copropriété et de ses modificatifs
 - * La fiche synthétique
 - * Le carnet d'entretie
 - * Les trois derniers procès-verbaux d'assemblée générale

II/ L'ACQUEREUR

Concernant votre état civil

- Questionnaire d'état civil à demander à notre secrétariat
- Copie de votre carte nationale d'identité ou passeport (en cas de société merci de nous adresser le kbis et les statuts sociaux)
- Copie du contrat de mariage le cas échéant
- RIB avec signature au dos pour vous restituer le trop perçu des frais d'acte après signature de l'acte authentique

Concernant votre financement

- Si vous avez recours à un emprunt bancaire, merci de nous indiquer (à titre informatif)
 - * le montant du prêt envisagé
 - * la durée du prêt envisagé
 - * le taux du prêt envisagé
- Si possible, une première simulation de prêt